on remplacement d'eux-mêmes, vu qu'il n'y a pas ou d'élection dans le mois de juillet dernier.

Pour la municipalité de Notre-Dame des Anges de Montauban, Portneuf:—MM. Joseph Gingras et Pierre Hébert, en remplacement de Ferdinand Bélanger et de Pontique Frenette, sortis de charge.

Pour la municipalité de Ham Sud, Wolse:—M-Louis Bégin, en remplacement de Félix Couture, sorti de charge.

Syndics d'écoles

Comté de Missisquoi, Dunham :—M. François H. Beauvais, jr., en remplacement de Joseph Dominique, sorti de charge.

Comté de Québec, Saint-Colomb de Sillery: Le révd. A. A. Von IMand, M. A., en remplacement de Thomas Beckett, sorti de charge.

Comté d'Argenteuil, Arundel :- M. Eustache St. Pierre, en remplacement de lui-même, son terme d'office étant expiré.

DÉPARTEVENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Hapluà Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, par ordre en conseil, en date du 16 du courant, faire les nominations suivantes de commissaires d'écoles:

Comté de Saguenay, Petites Bergeronnes:— Etienne Gagnon et Onésime Dufour, en remplacement de Pierre Desbiens et d'Onésime Dufour.

Comté de Laprairie, Saint-Isidore :--Godefroi Bazinet et Clément Perras, en remplacement de J.-Bte Baudin et de Pierre Lemieux;

Comté de Lotbinière, Saint Gilles :-- Narcisse Dionne, en remplacement de lui-même.

Comté de Yamaska, Saint-François du Lac (village):—Henri Crevier, en remplacement de F. E. N. Boucher, avocat.

Comté de Montmorency, Saint-Tite des Caps :— Ovide Lavoie, en remplacement de Azarie Ferland. Comté de Beauce, Saint-Sévérin :—François

Couture et Augustin Froulx, en remplacement de Elzéar Nadeau et de Paul Perron.

Comté de Champlain, Sainte-Thècle:—Joseph Savard et Sébastien Trudel, père, en remplacement de Jules Tessier et de Louis Trudel.

.Comté de Témiscouata, Notre-Dame des Sept-

Douleurs:—Georges Marquis, en remplacement de Rémi Michaux.

Comté d'Arthabaska, Saint-Albert de Warwick:
—Clovis St. Cyr et Prudent Laniesse, en remplacement de Magloire Tardif et de Joseph Ducharme.

Comté d'Arthabaska, Chester Ouest:—Grégoire Lafontaine et Isidore Hamel, en remplacement de George Fortin et de Godefroi Daigle.

Comté de Saguenay, Baie des Anglais, Anticosti:—John Francis et Joseph Plourd, en remplacement de John Girard et de Fabien Raymond.

Ces personnes ci-dessus mentionnées ayant été élues en contravention de la section 8, chap. 12, 34. Vict.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur par ordre en conseil en date du 16 du courant :

- 1. Eriger en municipalité acolaire distincte le territoire appelé la municipalité du village, de Pointe Fortune, dans le comté de Vaudreuil, avec les limites suivantes, savoir : bornée du côté ouest par la ligne provinciale entre les provinces de Québec et d'Ontario, au côté sud par les terres de la côte Saint-Thomas, au côté est par le lot No. 29 de la Baie de Rigaud, et au côté nord par la rivière Ottawa.
- 2. Eriger la partie est du canton de Leeds, telle que décrite dans la Gazelle Officielle, du vingt-six novembre 1881, en municipalité scolaire, sous l'autorité de l'acte 41 Vict., ch. 6, sec. 5.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nomination d'un commissaire d'écoles.

Il a plu à Son Honneur le Lieutenant-gouverneur par ordre en conseil, en date du 27 septembre dernier, (1882,) de nommer M. Phidime Nicolle, commissaire d'écoles pour la paroisse de Saint-Thomas, dans le comté de Montmagny.
